



BULLETIN D'ADHESION 2017

Adhésion annuelle à l'Association

Je règle mon **adhésion 2017** d'un montant de 16 €

Je fais un don à l'Association Bio Solidaire Senillé de €

NB : L'Association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux (réduction d'impôts égale à 66% du versement)

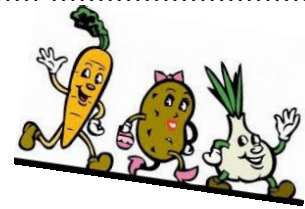
Abonnement aux paniers des « Jardins du Dolmen »

Mon abonnement débute le : et s'élève à :

40 € / mois pour un panier hebdomadaire de 10 €

56 € / mois pour un panier hebdomadaire de 14 €

72 € / mois pour un panier hebdomadaire de 18 €



Livraison dans les points de dépôts + 2€ par mois pour participation aux frais de livraison

Indiquer paniers pris à Senillé Point de dépôt le Lieu :

Je choisis le mode de règlement de l'abonnement paniers

Par prélèvement bancaire (fournir un RIB et une autorisation de prélèvement)

Par Virement bancaire

Par chèque mensuel donné mois par mois ou donné en début d'abonnement
(à l'ordre de Bio Solidaire Senillé)

Par chèque trimestriel (à l'ordre de Bio Solidaire Senillé)

En espèces



Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Je souhaite aider l'Association :

Pour participer à la distribution des paniers

Pour participer ponctuellement à l'activité du chantier

Pour participer au CA

Date et signature :





INFORMATIONS

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Vos informations personnelles recueillies seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion par le secrétariat de l'Association.

Par ailleurs, les informations concernant uniquement votre nom, prénom et adresse sont susceptibles d'être communiquées au Réseau Cocagne.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous ne souhaitez pas que vos données personnelles soient transmises au Réseau Cocagne, veuillez cocher la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas que mes données personnelles soient transmises au Réseau Cocagne

Signature :

PRINCIPES DE VENTE

Selon la Charte du Réseau Cocagne à laquelle le chantier adhère

- La composition des paniers (de 3 à 5 variétés de légumes) est décidée par les encadrants techniques du chantier en fonction de la saison et des récoltes.
- L'abonnement est un engagement valable pour 12 mois de date à date. Il est calculé sur la valeur de 48 paniers annuels (2 semaines pour fermeture du chantier + 2 semaines au choix de l'adhérent). En cas d'absence, l'adhérent consommateur a la possibilité de reporter ou d'anticiper la livraison de son panier sur une autre semaine de son choix, des reports sont également possibles sur ladite période d'abonnement. Tout panier supplémentaire sera facturé à son bénéficiaire.
- Une période d'essai d'un mois peut être convenue.
- L'abonnement mensuel est payable d'avance par chèque, espèces ou prélèvement.
- Une participation aux frais de livraison est perçue pour les livraisons sur les points de dépôt (0.50 € par panier livré).
- L'adhésion à l'association permet de soutenir et d'être informé de la vie de l'association.
- L'adhésion est nécessaire pour accéder à l'abonnement paniers.
- L'adhésion permet d'acheter des légumes du « petit marché » et de bénéficier des tarifs préférentiels.

* renseignements auprès du secrétariat des Jardins du Dolmen :

Tel : 05 49 90 09 43 ou contact@jardinsdudolmen.com

Association Bio Solidaire Senillé - Courriel : contact@jardinsdudolmen.com - Site : www.biosolidairesenille.fr

Adresse postale : 32 rue du Dolmen, Senillé 86100 SENILLE SAINT SAUVEUR – Tél. : 05.49.90.09.43

SIRET : 494 736 952 00016 RCS Poitiers – APE : 0113Z

